

# 150 idées

pour la réussite  
de nos agricultures



## **Mettre en œuvre une action de valorisation de l'agriculture intermédiaire**

*Claude DOMENGET, Expert foncier et agricole, Gérant SCP OPTIMES*

L'agriculture des zones intermédiaires est la grande perdante de la PAC. Dans la région Occitanie, nous constatons que le prix du foncier augmente dans les zones de montagne (Nord Aveyron, Margeride-Aubrac, Région Pyrénéenne...) ou de plaine (Narbonnais, Plaine de l'Ariège, Vallées de Haute-Garonne, Plaine viticole du Gard...) alors que dans le même temps ce prix stagne ou diminue dans les zones intermédiaires (Cévennes, Causses, Contreforts du Massif Central...). Dans une intervention devant le Sénat (JO du 2 mars 2016), Anne-Marie Loisier sénatrice de Côte d'Or, a alerté sur la dégradation des revenus et de la situation financière des entreprises agricoles de 23 départements reconnus à faible potentiel agricole (41% d'entre elles ont enregistré un revenu négatif en 2015).

Comme toutes productions agricoles, celles des zones intermédiaires assurent proximité, territorialité, traçabilité, personnalisation.

Si des actions ont été engagées pour permettre l'accès au foncier (exemple de Terres de Liens) les limites réglementaires à l'aide directe (règle de minimis) aux entreprises ne permettent pas d'apporter aux entreprises agricoles concernées le soutien adapté à leur retournement de stratégie et de rentabilité.

Puisque l'aide publique n'est pas adaptée, suscitons la mise en œuvre d'une assistance collective privée pour réussir rapidement cette mutation :

- Constituer une fondation dont le but est la promotion d'une agriculture de proximité qui réponde aux attentes sociétales et assure un revenu décent aux entrepreneurs ;
- Utiliser les avantages fiscaux de l'apport à une fondation reconnue d'utilité publique ;
- Définir un cahier des charges qui soit en phase avec les attentes sociétales du ou des territoires ;
- Apporter des moyens adaptés pour les actions de diagnostic, de conseil stratégique, d'adaptation des outils de production ;
- Engager les entrepreneurs partenaires dans une démarche gagnant-gagnant qui les fasse participer au financement de la fondation dès que leurs résultats le permettent.